

Le plus ancien des journaux français en Acadie PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Le Moniteur Acadien

ABONNEMENT

Canada \$2.00 Etats-Unis \$2.25

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

La signification de l'élection de Moncton

Les partisans du gouvernement... Le premier ministre actuel, M. Foster-Veniot, lorsqu'il était dans l'opposition, avant 1917, avait un programme politique. Ils n'avaient pas de chef reconnu... un grand inconvénient, il faut l'admettre, mais un inconvénient qui n'était pas un obstacle insurmontable et ne les empêcha pas d'être portés au pouvoir.

né l'exemple de l'extravagance et de l'intempérance dans les dépenses. Leçons par les comptes rendus préparés par le gouvernement dont M. Veniot est le chef et vérifiés par MM. Price, Waterhouse et Cie.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Salaires à titre de premier ministre, Salaires à titre de ministre des travaux publics, Frais de voyages, etc.

MM. Veniot et Carter définissent la politique de l'opposition... Le plus, nos ministres provinciaux sont suffisamment bien rémunérés pour les services qu'ils rendent au pays, sans qu'ils aient recours à d'autres pour remplir les devoirs de leur charge.

L'histoire des six dernières années, des six dernières de l'administration de MM. Foster et Veniot, prouve qu'ils ont violé avec une singulière désinvolture et un flagrant mépris de leurs promesses cet important article de leur programme.

Le gouvernement de Frédéricton a décidé d'épuiser son terme d'office qui est de cinq ans. Il ne lui reste pas un an à vivre et il sera forcé de se présenter devant le peuple pour être jugé d'ici au mois d'octobre, 1925.

Le gouvernement de Frédéricton a décidé d'épuiser son terme d'office... M. Veniot, dont toute la carrière politique n'a été qu'une série de défaites lancées à la face de ses adversaires, passait pourtant pour un homme courageux.

Le premier ministre actuel, M. Foster-Veniot, lorsqu'il était dans l'opposition, avait un programme politique... Le premier ministre actuel, M. Foster-Veniot, lorsqu'il était dans l'opposition, avait un programme politique.

Le premier ministre veut discuter la question avec tout le monde excepté M. Doucet et il propose maints débats contradictoires dont il a le soin d'exclure M. Doucet.

Le premier ministre veut discuter la question avec tout le monde excepté M. Doucet... M. Doucet a demandé et demande encore la discussion avec M. Veniot.

Le premier ministre veut discuter la question avec tout le monde excepté M. Doucet... M. Doucet a demandé et demande encore la discussion avec M. Veniot.

Le premier ministre veut discuter la question avec tout le monde excepté M. Doucet... M. Doucet a demandé et demande encore la discussion avec M. Veniot.

Le premier ministre veut discuter la question avec tout le monde excepté M. Doucet... M. Doucet a demandé et demande encore la discussion avec M. Veniot.

M. Richards, chef de l'opposition à la législature, à Moncton

Une nombreuse assemblée d'électeurs de Moncton en faveur de la candidature de M. E. A. Reilly a été tenue mardi soir, sous la présidence de M. D. Milton, avocat.

Des discours ont été prononcés par le candidat, M. Reilly, M. Lewis Smith, M. P. P., d'Albert, M. Smith, ancien maire d'Amherst, M. C. D. Richards, le house leader de l'opposition, M. F. J. Robitoux et M. Alex. J. Doucet, M. P.

M. Richards a été élu avec une majorité de 20 voix... M. Richards a été élu avec une majorité de 20 voix.

M. Veniot évite M. Doucet

M. Alex. J. Doucet, député de Kent, a lancé un défi au premier ministre de se rencontrer en assemblée contradictoire à Moncton.

M. Veniot, qui est un vieux hôteur, aurait-il peur de rencontrer M. Doucet, qui n'en est encore qu'à ses débuts?

M. Veniot, qui est un vieux hôteur, aurait-il peur de rencontrer M. Doucet, qui n'en est encore qu'à ses débuts?

M. Murphy maltraite les Canadiens-Français

Nous lisons dans l'Action Catholique, de Québec: Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

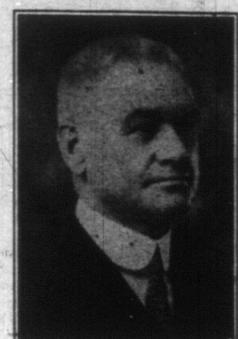
Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

La barque ministérielle sur les récifs

Le gouvernement de Frédéricton a décidé d'épuiser son terme d'office qui est de cinq ans. Il ne lui reste pas un an à vivre et il sera forcé de se présenter devant le peuple pour être jugé d'ici au mois d'octobre, 1925.

Le gouvernement de Frédéricton a décidé d'épuiser son terme d'office... M. Veniot, dont toute la carrière politique n'a été qu'une série de défaites lancées à la face de ses adversaires, passait pourtant pour un homme courageux.

Le gouvernement de Frédéricton a décidé d'épuiser son terme d'office... M. Veniot, dont toute la carrière politique n'a été qu'une série de défaites lancées à la face de ses adversaires, passait pourtant pour un homme courageux.



M. E. Albert Reilly, le candidat opposant à Moncton, est un homme digne de la confiance publique.

M. E. Albert Reilly, le candidat opposant à Moncton, est un homme digne de la confiance publique. Il a exercé sa profession dans la ville de Moncton depuis son admission à la pratique du droit et par son amour du travail, son application aux affaires et son esprit de droiture, il s'est attiré une belle clientèle.

M. E. Albert Reilly, le candidat opposant à Moncton, est un homme digne de la confiance publique. Il a exercé sa profession dans la ville de Moncton depuis son admission à la pratique du droit et par son amour du travail, son application aux affaires et son esprit de droiture, il s'est attiré une belle clientèle.

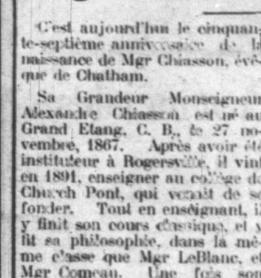
UN SOUVENIR HISTORIQUE

Encore une fois les flammes ont causé de sérieux dommages à la ville de Windsor, N. E., en droit bien connu comme étant la place natale de "Samy Shek" (Habitant).

Encore une fois les flammes ont causé de sérieux dommages à la ville de Windsor, N. E., en droit bien connu comme étant la place natale de "Samy Shek" (Habitant).

Encore une fois les flammes ont causé de sérieux dommages à la ville de Windsor, N. E., en droit bien connu comme étant la place natale de "Samy Shek" (Habitant).

Mgr Alexandre Chiasson



C'est aujourd'hui le cinquante-septième anniversaire de la naissance de Mgr Chiasson, évêque de Chatham.

Sa Grandeur Monseigneur Alexandre Chiasson est né au Grand Etang, C. B., le 27 novembre, 1867. Après avoir été instituteur à Rogersville, il vint en 1891, enseigner au collège de Church Point, qui venait de se fonder.

Sa Grandeur Monseigneur Alexandre Chiasson est né au Grand Etang, C. B., le 27 novembre, 1867. Après avoir été instituteur à Rogersville, il vint en 1891, enseigner au collège de Church Point, qui venait de se fonder.

Sa Grandeur Monseigneur Alexandre Chiasson est né au Grand Etang, C. B., le 27 novembre, 1867. Après avoir été instituteur à Rogersville, il vint en 1891, enseigner au collège de Church Point, qui venait de se fonder.

M. Murphy maltraite les Canadiens-Français

Nous lisons dans l'Action Catholique, de Québec: Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

Nous lisons dans l'Action Catholique, de Québec: Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

Nous lisons dans l'Action Catholique, de Québec: Le ministre des postes ou M. Charles Murphy vient de concert avec la Commission du Service civil de commettre une nouvelle injustice envers l'élément de langue française en ce pays.

Promotion de Castelnau au Marechalat

Paris, 21. Le nombre des maréchaux de France, qui est maintenant de six, sera peut-être accru de deux, comme résultat de l'agitation faite par les amis du général Sarrail qui commanda la troisième armée française pendant la bataille de la Marne.

Paris, 21. Le nombre des maréchaux de France, qui est maintenant de six, sera peut-être accru de deux, comme résultat de l'agitation faite par les amis du général Sarrail qui commanda la troisième armée française pendant la bataille de la Marne.

Paris, 21. Le nombre des maréchaux de France, qui est maintenant de six, sera peut-être accru de deux, comme résultat de l'agitation faite par les amis du général Sarrail qui commanda la troisième armée française pendant la bataille de la Marne.

Un vote pour Rand est un vote pour Copp.

Le Moniteur Acadien

Nous avons décidé de publier de nouveau Le Moniteur Acadien, le plus anciens des journaux français en Acadie. A cause de circonstances incontrôlables, nous avons du suspendre sa publication en 1918, mais sur les instances de nombreux amis du journal, nous avons décidé de reprendre sa publication.

C'est donc avec confiance que nous sollicitons respectueusement l'appui et le patronage des amis afin d'en assurer la réussite.

Annoncez dans Le Moniteur Acadien. Vous en retirerez profit.

Adressez nous des maintenant votre souscription afin que vous receviez les premiers numéros.

A BONNEMENT \$2.00 par an. Etats-Unis \$2.25.

LES SALAIRES DES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER

M. Mosher a adressé la lettre suivante à un journal de Québec :

Québec le 13 novembre 1924. Monsieur,

On a récemment demandé au Bureau des Commissaires des Chemins de Fer une diminution des taux de fret, pour la raison que les salaires des employés des chemins de fer sont augmentés dans toute proportion comparative aux autres ouvriers. L'augmentation des taux de fret pour cette période était de 45 pour 100, et constituait le plus des de tous les facteurs.

Encore une chose importante à noter dans l'analyse du rapport des salaires avec les taux de fret est que les compagnies de fer au Canada opèrent, en 1922, avec 13,000 employés de moins, tandis qu'elles exploitaient 36 p. 100 de plus en lignes de chemins de fer, comparativement à 1913.

Tous les employés ayant affaire avec le transport de fret ont porté des responsabilités plus lourdes en 1913, à cause des trains plus pesants et des tournées plus longues, en moyenne, aussi bien que des diminutions de personnel en proportion du parcours mille, en opération. En 1923, le train moyen de fret a porté 502 tonnes comparativement à seulement 342 tonnes en 1913. En 1923, la tournée moyenne de fret était de 288 milles, comparativement à 216 milles en 1913. En 1923, les chemins de fer ont porté 34 milliards de tonnes de fret pour un mille, comparativement à 23 milliards de tonnes en 1913, et ceci avec moins d'employés.

Les employés de chemins de fer reçoivent aujourd'hui relativement moins de salaire qu'ils n'en recevaient avant la guerre. Les salaires et les traitements constituent une proportion des dépenses d'opération moindre que celle qui existait en 1913.

en moyenne, la somme de \$250 pour l'achat d'habillements, pour l'éducation, soins du médecin, assurance et autres dépenses nécessaires à un niveau raisonnable de vie. Assurément, personne ne peut prétendre que cela est un "luxe injustifié", comme on l'a affirmé devant les commissaires des chemins de fer.

Le Hansard du 29 avril 1924 a publié une déclaration sur l'augmentation du coût de la fabrication des instruments agricoles. Celle-ci a démontré que l'augmentation de tous les facteurs en 1922, comparativement à 1913, était de 116 pour 100. L'augmentation des taux de fret pour cette période était de 45 pour 100, et constituait le plus des de tous les facteurs.

Encore une chose importante à noter dans l'analyse du rapport des salaires avec les taux de fret est que les compagnies de fer au Canada opèrent, en 1922, avec 13,000 employés de moins, tandis qu'elles exploitaient 36 p. 100 de plus en lignes de chemins de fer, comparativement à 1913.

Tous les employés ayant affaire avec le transport de fret ont porté des responsabilités plus lourdes en 1913, à cause des trains plus pesants et des tournées plus longues, en moyenne, aussi bien que des diminutions de personnel en proportion du parcours mille, en opération. En 1923, le train moyen de fret a porté 502 tonnes comparativement à seulement 342 tonnes en 1913. En 1923, la tournée moyenne de fret était de 288 milles, comparativement à 216 milles en 1913. En 1923, les chemins de fer ont porté 34 milliards de tonnes de fret pour un mille, comparativement à 23 milliards de tonnes en 1913, et ceci avec moins d'employés.

Les employés de chemins de fer reçoivent aujourd'hui relativement moins de salaire qu'ils n'en recevaient avant la guerre. Les salaires et les traitements constituent une proportion des dépenses d'opération moindre que celle qui existait en 1913.

Les statistiques officielles des chemins de fer indiquent que la proportion des salaires comparativement aux frais généraux d'exploitation de 1913 est de 63.5 p. 100 en 1923.

Quand l'on déduit des gages moyens annuels de \$1,381.00, le traitement des fonctionnaires généraux, les salaires des employés ordinaires ne permettent pas un niveau raisonnable de vie, encore moins un "luxe injustifié", et les employés de chemins de fer, contrairement aux ouvriers dans la plupart des industries, doivent travailler bien souvent le dimanche et la nuit, et il y en a beaucoup qui risquent des accidents pouvant les invalider pour le reste de leur vie, si ce n'est y mettre un fin à l'ère. Et, chose à laquelle ne sont pas exposés les ouvriers dans les autres industries.

Les informations ci-dessus, puisées à sources officielles, démontrent que l'augmentation des salaires des chemins de fer n'est pas attribuable à l'augmentation des dépenses sur celles de 1913.

Les employés des chemins de fer ne réclament que des salaires qui leur permettent de vivre dans un état de décence et de confort. Il faudrait une augmentation considérable sur les taux actuels pour réaliser cela dans le cas de la grande majorité des employés.

Votre tout dévoué,
A. R. MOSHER,
Le président,
La Fraternité des employés des chemins de fer canadiens.

Une opinion de l'Abbé Moreux

Paris, 17. — Le savant directeur e l'Observatoire de Bourges, M. l'abbé Thomas Moreux vient, dit-on, de faire des déclarations qui ont causé quelque sensation. La théorie du savant abbé est que l'activité solaire et les taches dans le soleil affectent le tempérament des nations et même les individus. Il prétend de plus que

les troubles qui se produisent dans le soleil, et qui nous semblent être des taches, affectent le système nerveux humain en plus de l'effet incontestable qu'elles exercent sur la température. D'après lui les taches solaires rendent les êtres humains plus irritables et les poussent à la guerre.

Il n'y a aucune relation entre les tremblements de terre et l'activité solaire, affirme l'abbé Moreux. "Le soleil est le seul régulateur de notre climatologie. La chaleur, l'électricité et le magnétisme sont les effets d'une même cause, c'est-à-dire les perturbations qui se produisent dans la formation solaire en moyenne à tous les onze ans."

Le savant français prétend de plus qu'au moyen d'une formule qu'il a découverte en 1902, il a prédit chaque tremblement de terre qui s'est produit depuis 22 ans.

"Tous les trente-trois ou trente-cinq ans dit-il, une nouvelle activité se développe dans le soleil, et nos conditions climatiques en sont affectées. Je soutiens que notre organisme corporel est influencé par les influences électriques qui émanent du soleil, j'ai prouvé qu'un grand nombre de personnes devenaient plus irritables à un moment de crise magnétique. Ces influences inconscientes sont souvent la cause de dégoûts, de maux de tête, de rhumatismes, de névralgies, et même de choléra épidémique."

L'abbé Moreux prétend que depuis 1860, alors qu'il a commencé ses recherches, les périodes de calme solaire ont coincidé avec les périodes de paix terrestre. Toutes les grandes explosions et crises mondiales ont été tenues pendant l'absence de taches dans le soleil.

"Les guerres", ajoute le célèbre astronome, "correspondent aux troubles magnétiques. La guerre solaire va commencer à s'élever de nouveau en 1925 et s'élèvera son maximum en 1928. Je pense donc à nos gouvernements. L'avis est donné que j'ai déjà donné à Bruxelles en 1910."

Association Conservatrice Canadienne

LES CONSERVATEURS FONDENT A TORONTO L'ASSOCIATION LIBERALE CONSERVATRICE DU CANADA. M. MEIGHEN CHOSE COMME CHEF DU PARTI LES PROVINCES REPRESENTÉES DANS L'ASSOCIATION.

Toronto, 18.—Les délégués conservateurs des différentes provinces canadiennes, moins le Nouveau-Brunswick, qui s'étaient réunis en cette ville pour l'inauguration des conservateurs de l'Ontario, ont jeté les bases d'une association qui portera le nom de "L'Association Libérale Conservatrice du Canada" et dont le T. H. Arthur Meighen a été élu président honoraire après avoir été élu chef du parti.

Les officiers de la nouvelle association ont été choisis comme suit : président actif : M. J. R. McNeill, de Toronto ; secrétaire, J. A. Lafitrie, de Montréal ; trésorier, l'hon. Robert Rogers, de Winnipeg. Dix-huit vice-présidents ont été choisis pour représenter les différentes provinces. Ceux de Québec sont Mme Henry Joseph et l'hon. M. Monty de Montréal.

La constitution de la nouvelle association conservatrice sera comploté.

Un président, cinq vice-présidents, deux secrétaires, un assistant-secrétaire, un trésorier, qui seront tous choisis par cette conférence et de 21 représentants masculins et 21 représentants féminins des neuf provinces, qui seront choisis par l'association conservatrice centrale qui existe actuellement dans chaque province, les provinces devant être représentées comme suit :

Ontario : trois hommes, trois femmes ;
Québec : trois hommes, trois

femmes.
Colombie - Anglaise : deux hommes, deux femmes.
Alberta : deux hommes, deux femmes.
Saskatchewan : deux hommes, deux femmes.
Nouveau-Brunswick : deux hommes, deux femmes.
Île-du-Prince-Édouard : deux hommes, deux femmes.

L'hon. M. Monty a parlé au nom de la province de Québec, faisant l'éloge du parti conservateur et de M. Meighen qui a le mérite, dit-il, de prêcher le même évangile dans toutes les parties du pays.

Propos agricoles

ALIMENTATION ET LOGEMENT DES PORTEES D'AUTOMNE EN HIVER. (Notes des fermes expérimentales).

Les porcs nés en automne doivent nécessairement être logés et nourris dans des conditions plus ou moins artificielles dans nos climats, en hiver. Les porcs qui se développent rapidement exigent des matières minérales pour le développement des os et des muscles, de la moule et d'autres aliments assez riches, ainsi que des fourrages plus ou moins succulents pour que les organes digestifs puissent fonctionner d'une façon normale.

On peut se procurer bien des aliments minéraux sous une forme organique et inorganique ; signalons, par exemple, le charbon de bois, la farine d'os, les déchets d'abattoir, les cendres de bois, les os calcinés, la pierre à chaux broyée, les substances terreuses ou les morceaux de gazon etc. On peut donner toutes ces choses dans des tranches ou les ajouter à la moule à raison de quelques livres par cent livres de moule, après les avoir finement broyées. Les aliments succulents peuvent être donnés sous forme de racines ou de pommes de terre, si on n'a pas de racines. Si

on donne des pommes de terre, il vaut mieux les faire bouillir pour les mélanger avec du grain. On peut hacher les racines et les mélanger à la moule ou les donner telles qu'elles ; pour les jeunes porcs, il faut les couper en tranches.

Une ration de moule, composée de parties égales de gru rouge (petit son), de gru blanc (recoques) et d'avoine finement moule, convient pour des porcs âgés de 2½ mois à 3 mois, à condition que l'on y ajoute environ 2 pour cent de fourrage de lin et de lait séché. Un porc bien développé consommant à cet âge environ une livre de moule et 5 livres de lait par jour. On peut remplacer le lait par du lankage (déchets d'abattoir) ou de la farine de viande, donnée à raison de 6 à 8 pour cent de la ration de grain, mais est échange d'un rendement de bons résultats.

Pour les porcs plus âgés une moule composée d'avoine moule, 2 parties ; de gru rouge, 1 partie ; de gru blanc, 1 partie ; de son, 1 partie ; d'orge, 1 partie, et de tourteaux de lin, 3 pour cent, donne de bons résultats. Une variété de moule vaut généralement mieux qu'une seule moule. On peut ajouter une quantité égale de racines à la ration de grain, après que les porcs ont de 3 à 4 mois, mais il faut avoir soin d'éviter la sur-alimentation.

Ce qui concerne le logement, les choses essentielles sont la propreté, la bonne ventilation et un lit raisonnablement sec. Si de lit se trouve dans un hangar ou dans un bâtiment où il y a des courants d'air, il vaut mieux l'empêcher de plancher. Les couchons se portent mieux dans un hangar que dans un coin obscur, humide et mal ventilé de l'étable, quand bien même l'étable serait beaucoup plus chaude.

W. G. Dunsmuir,
Éleveur adjoint.

Abonnez-vous au Moniteur Acadien.

Nouvelles Locales

Le Moniteur désire avoir des correspondants dans tous les centres français des provinces maritimes. Nous publierons avec plaisir les nouvelles d'intérêt local qui nous seront transmises par ces correspondants.

Nous invitons également le bienveillante collaboration de tous ceux qui s'intéressent à notre journal. Le Moniteur demande à tous ses amis de lui prêter leur concours, surtout dans le recrutement des abonnés.

M. Ernest Richard, autrefois de Grandigne et maintenant de Lawrence, Mass., est venu passer une couple de semaines au pays natal.

M. Donat Bastarache, de Gardner, Mass., était en ville lundi. M. Bastarache s'en est retourné au commencement de la semaine, accompagné de son père, qu'il était venu chercher.

Mme François Saulnier, épouse de William O. Saulnier, de Rivière-Metelzhan est décédée à l'Hôpital général de Yarmouth le 14. La défunte était âgée de 40 ans. Son mari et plusieurs enfants lui survivent.

Miles Délima Léger et Mathieu LeBlanc, instituteurs, de cette ville, passaient le dimanche chez leurs parents à l'Aboujagane.

M. Raymond Hébert, le populaire agent de fret à Shédiac, a loué pour l'hiver la résidence de Mme C. H. Gaudet, sur la rue Main.

M. Jean T. Hébert, le propriétaire de l'Hôtel Royal, a installé dans son hôtel un radio moderne.

Mme Emélie Arsenault qui avait un restaurant à Shédiac, est partie la semaine dernière, pour New-Bedford, Mass., où elle résidera à l'avenir.

Mme Albani Hébert, du Car de Cocagne, est allée rejoindre son mari à Fitchburg, Mass., la semaine dernière. Elle était accompagnée de sa famille.

M. Antoine Bastarache, de cette ville, doit faire un voyage aux Etats-Unis où il visitera un de ses fils.

CONDANNÉS A SUBIR LEUR PROCES

Les deux jeunes hommes de cette ville accusés d'avoir commis un vol dans la pharmacie Léger et de s'être évadés de la prison ont été condamnés à subir leur procès et sont maintenant enfermés à Dorchester dans la prison du comté. Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, ils furent arrêtés à Frédéricton, ayant en leur possession un automobile appartenant à Mme J. D. Weldon, autrefois de Shédiac et maintenant de Montréal. Mme Weldon possède une résidence d'été en cette ville.

UN HOPITAL A REXTON, KENT, N.-B.

Une assemblée assez considérable des contribuables de Rexton a décidé à l'unanimité d'ouvrir un petit hôpital à cet endroit. L'assemblée était présidée par M. Hugh M. Ferguson; M. N. DeWolf agissait comme secrétaire.

Des discours furent prononcés en faveur du projet par MM. J. M. Burns, le Dr. Jardine et autres. M. McPhail, garde-malade, assistait à l'assemblée.

Les citoyens de Rexton sont d'accord qu'un hôpital, situé à un point central du comté de Kent, serait d'une grande utilité. Il y aura une autre assemblée à ce sujet le 15 décembre.

M. Harna, le candidat libéral dans Hastings-Onond, a été élu, mardi, avec une majorité de 400 voix. Ce comté était représenté à la chambre des Communes par un M. Porter.

Nos félicitations à M. Placide P. Gaudet

Notre distingué compatriote, M. Placide P. Gaudet, autrefois du département des Archives, Ottawa et maintenant de Moncton, N. B., célébrait le 19 de ce mois le 74ème anniversaire de sa naissance. M. Gaudet et le Moniteur sont deux vieux amis et c'est de tout cœur que notre journal s'associe aux nombreux amis de M. Gaudet pour le féliciter et lui souhaiter longue vie, santé et tout le bonheur qu'il mérité.

Banquet des Chevaliers de Colomb à St-Jean, N. B.

Les chevaliers de Colomb de St-Jean, N. B., ont célébré la semaine dernière l'anniversaire de la fondation de leur ordre, par un grand banquet.

Parties de whist à l'hospice

Il y aura à l'hospice de St-Joseph quatre parties de whist d'ici à Noël, une chaque jeudi. Les recettes seront consacrées à l'achat des étrennes de Noël pour les enfants de l'hospice. Les citoyens de Shédiac voudront tous contribuer généreusement à une si bonne oeuvre.

Feu l'abbé Thos. Albert recommandé aux prières

M. le curé LeBlanc a recommandé aux prières des fidèles limanche, le repos de l'âme du regretté abbé Thomas Albert, curé de Grand-Sault, Madawaska, dont le Moniteur a déjà annoncé le décès.

Le Père Albert n'est pas un étranger pour les paroissiens de Shédiac, a ajouté M. LeBlanc. C'est lui qui prononça le sermon le dimanche aux grandes fêtes de la Société de l'Assomption en cette ville, le 15 août, 1913. C'était un homme d'une intelligence supérieure et il s'est dévoué à toutes les bonnes causes. La mort est venue le frapper dans la force de l'âge, pendant qu'il travaillait avec énergie à la construction d'un couvent dans sa paroisse. C'est un grand perte pour le diocèse de Chatham et pour toute l'Acadie.

La pêche à l'éperlan

La saison de la pêche à l'éperlan s'ouvre lundi, le 1er décembre, pour la pêche avec des seines (bag-nets). Le petit poisson, le plus recherché des petits poissons, a fait son apparition dans nos rivières au commencement de la semaine et les filets ont donné de bons résultats. Le prix sera suffisant cette année, selon des apparences, pour permettre aux pêcheurs de faire d'excellents profits s'il y a du poisson en tout.

D'après les rapports officiels du département des pêches, la valeur de l'éperlan pris dans le comté de Westmorland dans l'année 1923 s'est élevée à \$30,283; dans le comté de Kent, à \$103,774; dans Northumberland à \$348,424; dans Gloucester, à \$51,244; dans Restigouche, à \$43,998.

Ces chiffres nous ont été fournis par M. Ursé LeBlanc, l'officier des pêcheries pour le district de Shédiac. Le prix d'une licence pour prendre une seine à éperlan est \$1.00 par saison. M. LeBlanc sera à Shédiac Bridge vendredi.

La ville fait l'acquisition d'une machine à réparer les chemins

L'échevin John Coffy, le président du comité des travaux publics, a fait l'acquisition pour la ville d'une machine pour réparer les chemins. Cet instrument, qui a coûté environ \$185, peut être opéré par un seul homme avec une paire de chevaux.

L'échevin Coffy espère pouvoir améliorer et maintenir nos rues à peu de frais, à l'aide de cette machine qui a donné ailleurs d'excellents résultats.

La machine a été achetée de la Compagnie Lounsbury par l'entremise de M. John Connors, l'agent de la compagnie à Shédiac.

Abonnez-vous au Moniteur Acadien.

Une manufacture de bonbons à Shédiac

Il est rumored que quelques citoyens entrepreneurs de cette ville doivent bientôt ouvrir une manufacture de bonbons. Le machinerie nécessaire aurait été achetée et un local loué. Nous espérons que cette nouvelle est bien fondée; car, il est probable que cette industrie donnera de l'ouvrage à plusieurs personnes.

Les patates du Nouveau-Brunswick

Frédéricton, N.-B., 22.—Le New Brunswick Seed Potato Growers' Association a décidé d'envoyer un certain nombre d'échantillons de ses produits, à Londres, pour les faire distribuer aux divers agents canadiens qui se trouvent en Angleterre. Cette décision a été prise à la suite de certaines représentations qui ont été faites aux membres de l'association à l'effet que les produits agricoles canadiens font bonne figure sur le marché anglais; et automne à cause des conditions instables qu'on trouve présentement en Grande-Bretagne.

Sans doute, on comprend qu'il ne s'agit pas d'un marché permanent mais on a décidé de profiter, tout de même, de l'occasion qui s'offre. Déjà, on perçoit une légère hausse de prix des patates canadiennes et le dépit de tous les efforts de agents canadiens pour maintenir le marché dans une position stable.

Les routes du Nouveau-Brunswick

M. G. H. Hill, ingénieur en chef du gouvernement pour les grandes routes du Nouveau-Brunswick, vient de déclarer que les équipes d'ouvriers employés à la réparation des chemins termineront leur travail dans quelques jours. Au cours des dernières semaines qui viennent de s'écouler, des groupes de manoeuvres ont fait subir aux routes les réparations nécessaires et les ont remises en bon état en vue de la reprise du trafic, le printemps prochain.

Actuellement, il n'y a plus que deux équipes au travail. L'une est à Keirstead, sur la route Frédéricton-Sussex et l'autre opère sur la section qui va de Campbellton à St-Léonard.

En tournée d'inspection

Sir Henry Thomson, Président du Chemin de fer Canadien National est parti samedi soir à minuit de Montréal pour une tournée d'inspection dans les Provinces Maritimes. Il est accompagné des directeurs suivants: MM. D. J. McDougall, Toronto, J.-G. Gardner, Brockville, le colonel O.-E. Talbot, Québec, Matthew Lodge, Moncton, et Robert McKay, New-Glasgow ainsi que MM. S.-J. Hungerford, vice-président directeur du matériel d'exploitation; J. E. Dalrymple, vice-président directeur du Traffic et W. U. Appleton, gérant-général de la région de l'Atlantique.

Sir Henry est arrivé à Moncton samedi soir et a parlé aux employés de la région de l'Atlantique par l'intermédiaire du poste de radio du réseau C. N. R. A., à Moncton. Il est parti lundi matin pour Charlottetown. Le reste de l'itinéraire consiste en une visite à Saint-Jean, N. B., mercredi à Sydney, N. E., vendredi à Pictou et à New-Glasgow, samedi à Halifax, dimanche et lundi. Jusqu'à date le retour est fixé au 2 décembre.

SUICIDE A KOUCHIBOUQUAC, N. B.

James Sullivan, de Kouchibouguac, Kent, N. B., a mis fin à ses jours, jeudi dernier, en prenant une dose de poison, du vert de paris et de la tincture d'iode. La santé lui faisant défaut, il céda au découragement. Il avait autrefois été interné à l'hôpital provincial de St-Jean, N. B. Le défunt était un cultivateur à l'aise, bien connu dans sa paroisse et à St-Louis et à Richibouctou. Il était âgé de 40 ans et marié.

Président de l'Association des Commis de Malle

M. Charles O'Neil, de Moncton, a été élu président de l'association des employés des bureaux de poste du Canada à une grande assemblée tenue à Ottawa tout récemment.

M. O'Neil est bien connu dans les provinces maritimes et son élection fera plaisir à un grand nombre d'amis.

Abonnez-vous au Moniteur Acadien.

Une messe de requiem pour le Cardinal Logue

Mardi avant-midi, dans la Cathédrale de St-Jean, N.-B., Sa Grandeur Mgr Ed. LeBlanc, évêque de St-Jean, a célébré une messe de requiem pour l'âme du Cardinal Logue, primate d'Irlande, décédé la semaine passée.

Noces d'or de M. et Mme Eucher P. Gallant

M. et Mme Eucher P. Gallant 102 rue Eugénie, New Bedford Mass., célèbrent aujourd'hui, le 27 novembre, 1924, le cinquantième anniversaire de leur mariage. En l'honneur de cette solennité, une grande messe solennelle a été chantée à 8 heures et 30, ce matin, à l'église St-Joseph, de New Bedford, et cet après-midi il y a réception à la magnifique résidence de M. Gallant. M. Gallant, qui est le fils de Philippe Gallant et Henriette Daigle, et Mme Gallant, née Philomène Poirier, fille du défunt Maximin Poirier, de Shédiac Bridge, furent mariés dans l'église de Grandigne le 27 novembre, 1874; ce matin là, il y avait quatre mariages dans l'église de Grandigne: M. et Mme Galixte H. Gallant, de cette ville, M. et Mme Thomas P. Arsenault, de Grandigne, M. et Mme John P. Arsenault, de Grandigne.

M. Thomas P. Arsenault est parti pour New Bedford la semaine dernière et il n'y a pas de doute qu'il ira présenter ses félicitations aux vénérables jubilaires.

M. Eucher Gallant est un frère de M. Joseph P. et Moïse P. Gallant, de Grandigne, N. B. Anselme Gallant, de Léominster, Mass., Frédéric Gallant, de Lancaster, N. H. et de Mme Marc (Dina) Bioguen, de Walham, Mass. Mme Gallant est la sœur de M. Jean Baptiste Poirier, de cette ville, et de M. Maximin Poirier, marchand à Melbougné, N. B.

Le Moniteur offre à M. et Mme Gallant ses sincères félicitations et leur souhaite de nombreuses et heureuses années d'existence.

Bâtisse publique à Edmundston, N.-B.

Le contrat pour le bureau de poste d'Edmundston, Madawaska, a été accordé à MM. John Flood and Sons, Ltd., de St-Jean, N. B., pour le montant de \$55,000.

La bâtisse sera construite de briques avec fondation en granit. Les travaux de construction devront commencer immédiatement et devront être terminés avant le mois de février 1926, les entrepreneurs ayant 15 mois pour accomplir les travaux.

Le bureau de poste sera situé au coin des rues Church et Canada et aura une tour avec horloge.

Il y a bien des années que M. Pius Michaud, le député du comté, fait des efforts pour obtenir la construction d'un bureau de poste à Edmundston et nous le félicitons d'avoir enfin réussi à convaincre ses amis d'Ottonawa de la nécessité de cette bâtisse publique.

Ecole incendiée

L'école du village de Bathurst (Bathurst-Onond) a été détruite par les flammes la semaine dernière. Quand le feu éclata, il y avait environ cent enfants dans les classes. Tous sortirent de la bâtisse saine et saufs. Les pertes sont considérables.

Assemblées publiques de l'opposition à Moncton

Vendredi soir, à 8 heures, au City Hall.

Les orateurs seront: M. E. A. Reilly, le candidat de l'opposition.

L'hon. J. B. M. Baxter, M. P. St-Jean, N. B.

L'hon. David V. Landry, M. George Price.

Samedi soir, à 8 heures, au Grand Opéra, rue Lutz.

Adresseront la parole: M. E. A. Reilly, M. D. A. Stewart, M. P., Campbellton.

Dr. O. B. Price, M. A. J. Doucet, M. P., Kent. Tous les électeurs sont cordialement invités.

Une belle cérémonie à Rome

Rome, 22.—Le transfert au Latran de l'antique image de Jésus-Christ conservée au "Sancta Sanctorum", qui vient d'avoir lieu, fut une belle manifestation de foi.

Le cortège, présidé par le cardinal vicar prévoyant les délégués des associations catholiques, des Séminaires, Ordres religieux, Châpîtres de Rome et plusieurs évêques, suivit les rues Mercatana, Labicana, San-Giovanni. Il y avait foule sur le passage, les maisons étaient pavées, et le soir tombant, toutes les fenêtres de la rue Giovanni s'éclairèrent de lanternes vénitienes. La vénérable icône resta exposée dans la basilique pendant toute l'octave du 160ème anniversaire de la Dédicace.

Succursale Jeanne d'Arc No 2

Nous publions ci-après la liste des officiers de la succursale des dames de la Société L'Assomption de Shédiac, connue sous le vocable de succursale Jeanne d'Arc no 2:

Présidente: Mme Elvina Cormier. 1ère vice-présidente: Mme Hortense Fougère. 2ème vice-présidente: Mme Alice Bourgoin.

Secrétaire: Yvonne Fougère. Soc.-adjointe: Anna Martoier. Perceptrice-Trésorière: Jeanne Fougère. 1ère commissaire-ordonnatrice: Mélanie Arsenault. 2ème commissaire-ordonnatrice: Mme Genevieve Beliveau. Conseillères: Yvonne Poirier, Mme Ophélie Gallant, Mme Azéle LeBlanc. Chancelière: Mme Delphine Léger.

Comités de l'opposition à Moncton

Les conservateurs ont ouvert un comité d'organisation sur la rue Main à la porte voisine du théâtre Impérial. Tous les amis de la cause sont invités à s'y rendre. Le numéro du téléphone est de 1482.

Le comité des dames se réunit à la Salle Doull, sur la rue Robinson et près de la rue Main. Les dames sont cordialement invitées. Téléphone no 1532.

Toutes les personnes qui désirent des renseignements au sujet de l'élection, des listes électorales et des polls sont priées de s'adresser à ces comités.

Le signe de la Croix

Le célèbre Père de Ravignani faisait le signe de la croix avec une perfection qui édifiait beaucoup ses auditeurs. Un protestant venu pour l'entendre fut tellement remué par ce signe de croix qu'il se pencha vers un catholique de ses amis qui l'accompagnait et lui dit: "Le prêtre peut descendre de chaire. Le sermon est déjà fait."

Le Père Millériot prêchait, un jour, à Notre-Dame-des-Vertes, Avant de prendre la parole, il commença le signe de la croix, puis, s'arrêtant brusquement, il promena son regard sur l'auditoire et s'écria: "Mes Frères, quelle grande chose l'offre nos actions au Père qui est au Cieux, à Jésus-Christ qui nous a rachetés, au Saint-Esprit qui nous sanctifie! Quelle grande chose que le signe de la croix qui nous rappelle ces vérités! Le faites-vous bien? Es-sayons ensemble: "In nomine Patris—et Filii—et Spiritus Sancti". En même temps, il traçait sur lui un large signe de croix, et tous les assistants, profondément émus, l'imitaient.

Bernadette démontait sa foi par son signe de croix qu'elle faisait très bien, n'omettant pas de porter la main jusqu'aux épaules, sans doute comme elle l'avait vu faire à la Sainte Vierge. Sa manière touchait profondément; des spectateurs disaient: "On voit bien que la Sainte Vierge elle-même le lui a enseigné." Quand elle se signait, il y avait dans son attitude, dans l'ampleur de son geste, quelque chose d'élevé, de surhumain qu'on ne savait comment expliquer.

Quand on lui demandait: "l'oui vient que vous faites si bien le signe de la croix?" elle répondait: "Je ne sais pas comment je le fais; je le fais comme je le vois faire à la Dame." Elle ajoutait qu'elle faisait le signe de la croix trop vite, et que le 11 février, elle avait été obligée de suivre le mouvement de la Dame: "Je n'ai pu faire le signe de la croix que quand la Dame l'a fait."

A la sixième apparition, ayant achevé son chaplet, porta à trois reprises jusqu'au front, sans pouvoir y atteindre tout à fait, les doigts qui tenaient le Christ du chaplet, à la troisième fois, elle fit un beau signe de croix, dit un témoin, comme je n'en ai vu faire à personne. Je lui demandai pour-

LA LOI DE PROHIBITION

(Suite de la 2ème page)

Les dépenses totales en 1922 ont été de \$65,498.38, comme suit:

Table with 2 columns: Item and Amount. Bureau de l'inspecteur-en-chef, \$5,107.96; Inspecteurs, 50,610.91; Frais de loi, 5,568.83; Dépenses diverses, 4,210.68. Total: \$65,498.38.

En 1923, comme on l'a vu la semaine dernière, les dépenses se sont élevées à \$72,532.73, soit une augmentation de \$7,034.35; les inspecteurs ont reçu \$52,098.42, soit \$1,487.51. D'un autre côté en 1923, avec plus de dépenses et de gages, les inspecteurs saisirent moins de boisson et de bière qu'en 1922. En 1922, ils saisirent de la boisson pour \$13,940.53 et en 1923, \$4,177.74.

Voici quels furent les revenus de la prohibition en 1922:

Table with 2 columns: Item and Amount. Amendes, \$89,997.55; Licences de bière, 3996.50; Licences de distilleries, 8,075.00; Licences de distilleries, 600.00; Licences spéciales de bière, 15.00; Licences de cidre, 250; Liqueurs saisies, 13,940.53; Représentants, 14.00; Diverses montants, 299.00. Total: \$66,940.08.

Moins remboursement de licences de détails, \$100.00. Moins remboursement de licences de bière, \$15.00. Total: \$66,825.08.

En 1923, les revenus ont été de \$54,121.74, soit \$12,703.34 de moins qu'en 1922; c'est-à-dire, moins de revenus et plus de dépenses, et pas le tiers autant de liqueurs saisies!

Nous répétons ce que nous avons dit la semaine dernière, à savoir, que la mise en vigueur de la loi de la prohibition a débarrassé en une scandaleuse exploitation du trésor provincial au bénéfice des partisans du gouvernement.

Paris, 21.—M. Clémentel, ministre des finances, a conclu avec la maison Morgan les arrangements nécessaires à un emprunt de cent millions de dollars à 7 p. c. Les autres particularités de l'emprunt, y compris le prix d'émission, seront annoncées plus tard, si les deux Chambres du Parlement approuvent l'acte du ministre des finances.

M. Clémentel a exposé ce matin au cabinet les conditions de l'emprunt. Le conseil des ministres lui a donné son approbation et l'a autorisé à présenter un projet de loi dans ce sens à la Chambre des députés cet après-midi. Le gouvernement veut que ce projet de loi soit étudié immédiatement. La Chambre s'assemble à 3 heures et le Sénat à six. On croit que l'une et l'autre Chambres ratifieront l'emprunt.

Les emprunts précédents négociés à New-York l'avaient été en vertu de la carte blanche laissée au gouvernement par le parlement, ces pouvoirs discrétionnaires étant maintenant épuisés, le gouvernement doit recevoir une autorisation particulière, s'il veut contracter un nouvel emprunt.

Renards argentés

Montréal, 18.—Deux consignations de renards argentés dont la valeur constitue un record, sont passés par Montréal hier. Elles consistaient en 381 renards valant environ \$850.00. L'expédition fut faite de l'île du Prince Edouard par le service de messageries du Canadian National.

Le premier lot était composé de 200 renards choisis valant \$750.00 et destinés à la foire agricole d'hiver tenue à Toronto. Durant tout le trajet les animaux ont été l'objet de tous les soins imaginables. Ils représentent ce que l'île du Prince Edouard a produit de plus beau en fait de renards argentés.

Un wagon spécial avait été allé au train du Canadian National transportant les renards pour permettre aux propriétaires de ces animaux de prix de suivre de près leur propriété. Deux agents du réseau National MM. S. O. Martin, agent voyageur de la Canadian National Express et Charles Neikle, agent voyageur du Canadian National, les accompagnèrent.

Le second, composé de 181 renards valant environ \$100.00 était consigné à différents endroits au Canada et aux Etats-Unis.

Au dire des représentants du Canadian National ces deux expéditions de renards argentés constituent un record, non seulement pour les messageries Canadiennes mais pour celles du monde entier.

Approximation

Au retour de l'école un jour de composition, la maman de Pierre lui demande: — Eh bien, as-tu été premier aujourd'hui? — Presque maman. — Comment, presque? — Oui, c'est juste mon voisin de droite qui l'a été.

Morgan lui prête cent millions

M. Clémentel, ministre des finances, a conclu avec la maison Morgan un prêt de cent millions à 7%.

RATIFICATION PROBABLE